

Isolez votre maison avec des matériaux écologiques

A l'approche de l'hiver, Germain Handy propose d'isoler vos combles avec des matériaux sains, qui vous feront faire des économies d'énergie.

Avec les premiers frimas, les factures de chauffage flambent. C'est pourquoi Germain Handy, menuisier charpentier et spécialiste en isolation vous conseille d'isoler votre maison avec des matériaux écologiques, notamment de la ouate de cellulose. Un isolant naturel particulièrement efficace contre les pertes de chaleur. « Cet isolant thermique et acoustique est longtemps resté méconnu en France, explique l'artisan. Pourtant, les Américains et les pays de l'Europe du Nord l'utilisent depuis les années 1920. Avec le développement de l'éco-construction, la ouate de cellulose est de plus en plus prisée. Et c'est tant mieux car c'est un isolant écologique, sain et abordable, qui répond aux réglementations thermiques les plus exigeantes (RT 2012, RT 2020). Sa fabrication fait appel à des matériaux d'origine naturelle, sans conséquence sur la santé et l'environnement. »

Un débouché pour le papier journal

En effet, la ouate de cellulose est fabriquée à partir de vieux journaux propres (souvent des invendus) sélectionnés par des entreprises de recyclage. Ces derniers sont broyés et défibrés avant d'être stabilisés par incorporation d'adjuvants qui les rendent ignifuges. La ouate de cellulose alors en vrac est ensachée en ballots sous vide de 12 à 14 kg. « Afin d'avoir un bilan carbone le plus optimal possible, j'ai choisi de m'approvisionner chez deux sociétés françaises, confie Germain Handy. La première, Soprema, se situe à Bordeaux, avec un point de vente sur Saint-Palais. Et la seconde, Ouatéco, à Saint-Geours-de-Maremne dans les Landes, collecte sa matière première localement, soit à 80 km à la ronde. Ce sont des fibres "vierges", sans traitement ajouté, ni encrage, ni COV. »

De couleur naturelle grise ou brune le produit est adapté à tout type de pose. « Personnellement, je l'utilise principalement pour isoler des combles perdus, précise le chef-d'entreprise. Pour cela, j'utilise une cardeuse qui va aérer la matière et la souffler au sol sur une épaisseur d'environ 35 cm. La ouate de cellulose remplit tout l'espace à isoler, y compris les endroits difficiles d'accès, ou de formes complexes. » Il n'y a donc pas de déperdition de chaleur possible. « Ce matériau permet de faire environ 25 % d'économie d'énergie, précise Germain Handy. Autre spécificité, il permet d'avoir en moyenne 4 ou 5 degrés de moins l'été dans les bâtiments par rapport aux isolants conventionnels. »



La ouate de cellulose est fabriquée à partir de journaux recyclés

Des propriétés multiples

De même, si une fuite survenait un jour en toiture de l'habitation, l'eau serait retenue par la ouate un peu comme une éponge. A saturation l'eau passera et tachera les plafonds; en séchant la ouate ne pourrira pas car elle est traitée pour cela. De plus, en étant humide, les champignons ne s'y développent pas. Entièrement sèche, la ouate aura repris son aspect initial et retrouvé ses qualités premières. Enfin autre point fort de la ouate de cellulose, elle contient un répulsif à rongeurs c'est-à-dire que les rats, souris et autres mulots traverseront l'isolation, mais n'y nicheront jamais, contrairement aux laines minérales où ils nichent et font leurs petits.

Par ailleurs, l'entreprise Handy Germain utilise également d'autres isolants écologiques tels que la fibre de bois, la laine de mouton et le métisse. « Ce matériau innovant fait également travailler l'économie circulaire, ajoute l'artisan, puisqu'il est réalisé à partir de jeans recyclés qui ont été collectés par Emmaüs, dont l'antenne de Pau. »

Profiter du crédit d'impôt

« En isolant votre maison avec des matériaux écologiques, vous pourrez non seulement faire des économies de chauffage mais aussi bénéficier de crédits d'impôts, précise Germain Handy. Car nous sommes une entreprise agréée RGE ». En effet, les récentes évolutions législatives adaptées à la maîtrise des dépenses énergétiques voulu permettent l'obtention d'aides diverses pour des travaux en lien avec la performance énergétique que ce soit dans le neuf ou dans la rénovation. La condition sine qua non étant de faire faire impérativement ces travaux par des professionnels qualifiés RGE.

Depuis le 1^{er} septembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2016, le taux du crédit d'impôt sur les travaux d'isolation et de rénovation énergétique* passe à 30% avec un seul type de travaux (plus besoin de réaliser de multiple travaux pour en bénéficier). Pour obtenir ce crédit d'impôt, il n'y a pas de conditions de revenus, toutefois celui-ci est limité à 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple sans enfant. Ce

crédit d'impôt est rétroactif et applicable depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 31 décembre 2015. »

De la même façon, les clients peuvent bénéficier de la prime économie d'énergie pouvant aller au maximum jusqu'à 570 € pour 100 m² (soit 5,70 € par m²). En cumulant ces deux aides de l'Etat, la facture pourra être ainsi divisée par deux. Une raison de plus de faire isoler vos combles avant la fin de l'année !

*Le CITE (Crédit d'impôt transition énergétique) remplace désormais le CIDD (Crédit d'impôt développement durable)

Contact

Entreprise Handy Germain
Certifiée RGE
Labets Biscay - 64120 Saint-Palais
Tél. 05 59 65 65 92
Email : ghandy@eurlhandy.fr



La ouate de cellulose est conditionnée en ballot



La pose se fait par soufflage